

# AMAP de Roanne 2023

## CONTRAT FARINE

Agriculture biologique certifiée par ECOCERT



### L'ADHERENT

NOM :  
PRENOM :  
ADRESSE :  
  
TEL :  
MAIL :

### LES PRODUCTEURS



*La ferme des Tragolins*  
Pascaline Lepetit, Jean-Rémi Collot  
741 chemin des Cerfonneries  
42460 Boyer  
[lafermedestragolins@riseup.net](mailto:lafermedestragolins@riseup.net)  
07 81 15 40 18 / 06 21 82 58 96

**Ce contrat n'engage pas l'adhérent à prendre de la farine à chaque distribution**

(exemple : un sac en mars, un autre en novembre)

Par ce contrat je manifeste ma solidarité avec Pascaline et Jean-Rémi, La Ferme des Tragolins, qui s'engagent à produire dans le respect de la charte des AMAP, à expliquer leurs méthodes de production.

#### ➤ Méthode de production

Notre ferme en polyculture élevage a pour objectif de trouver l'équilibre entre les productions animales et végétales. Nous cultivons en agriculture biologique 2 types de blé: un blé population, le Mutic du Haut Brionnais, et un mélange de blé du Jura.

L'atelier de meunerie à la ferme est opérationnel depuis février 2022, la farine sort de notre moulin!

Sans insecticide, la conservation de la farine n'est pas très longue (3 ou 4 mois), et doit être faite dans un endroit sec et frais, en particulier l'été.

#### ➤ Livraison de Farine

Nous livrerons de la farine **le premier jeudi de chaque mois**, de mars à décembre :

Jeudi 2 mars/ 6 avril/ 11 mai/ 1 juin/ 6 juillet/ 3 août/ 7 septembre/ 5 octobre/ 2 novembre / 7 décembre.  
Les distributions ont lieu au Centre Social Moulin à Vent à Roanne, 16 bis rue du Mayollet à Roanne, le jeudi soir entre 18h et 19h.

#### ➤ Commande, format et prix

**L'adhérent commande selon ses besoins aux dates qu'il souhaite, au moins une semaine à l'avance**, au stand de pain de la distribution de l'AMAP, ou par mail ([lafermedestragolins@riseup.net](mailto:lafermedestragolins@riseup.net))

Cette année nous livrerons notre mélange de blés du Jura cultivé sur notre ferme.

Le prix de la farine est de 2€/kg.

Elle est conditionnée par 2,5kg (soit 5€), ou par 5kg (soit 10€).

#### ➤ Conditions de règlement

Le paiement se fait à la livraison, par chèque ou espèces.

Chaque adhérent s'engage à respecter le présent contrat, les statuts et le règlement intérieur de l'AMAP.

Signature de l'adhérent

Les producteurs